



DES CAS D'EXECUTIONS SOMMAIRES AU COURS DU 4^{ème} TRIMESTRE 2023

Un détenu mort au cachot du SNR à Cibitoke

En date du 3 octobre 2023, au cachot du SNR à Cibitoke, Oscar Ndabigenge alias Matwi, ancien combattant du groupe armé du CNDD-FDD, résidant sur la colline Kibande, commune Mabayi, province Cibitoke est mort suite aux coups de bâtons lui infligés par des agents du SNR sur l'ordre de leur responsable provincial, Ahmed Nabil Sindayigaya. Selon des sources sur place, la victime avait été arrêtée avec d'autres personnes au mois d'août 2023 par des agents du SNR. Selon les mêmes sources, il avait été accusé d'avoir assassiné Isidore Niyongabo, responsable communal des Imbonerakure, d'avoir ravitaillé des rebelles parlant le Kinyarwanda et du trafic d'or dans la réserve naturelle de la Kibira. Le cadavre de la victime a été conduit à la morgue de l'hôpital Cibitoke.

Un homme victime d'exécution extrajudiciaire en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 11 octobre 2023, sur la colline Biniganyi, commune Nyanza-lac, province Makamba, un homme non identifié a été tué par 3 membres de la milice Imbonerakure dont Alexis Bayubahe, secrétaire de cette milice en zone Kazirabageni et Rémy Harerimana, chef de colline Biniganyi. Selon des sources sur place, la victime a été surprise dans un champ de manioc sur cette colline où elle a été tabassée et elle a été laissée agonisante sur les lieux. Par après, cette victime a été évacuée vers le centre de santé Kazirabageni où elle a succombé. Les trois présumés auteurs ont été arrêtés mais ils ont été libérés le même jour suite à un ordre d'une autorité dont le nom n'a pas été révélé. Le corps de la victime a été conduit à la morgue de l'hôpital Nyanza-lac.

Un membre du parti CNDD-FDD tuée en commune Mpanda, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2023 indique qu'en date du 26 novembre 2023, sur la colline Masha, commune Mpanda, province Bubanza, Adrien Sibomana, âgé de 37 ans, membre du parti CNDD-FDD, vendeur des boissons prohibées appelé « *Kanyanga* » a succombé à ses blessures lui infligés par deux policiers accompagnés par des Imbonerakure dont

Eric Nzambimana. Selon des sources sur place, la victime a été battue à l'aide des gourdins par ces présumés auteurs qui étaient à la recherche des distillateurs de cette boisson. Adrien a été évacué à l'hôpital Mpanda où il a rendu l'âme. En date du 1er décembre 2023, le corps de la victime a été inhumé au cimetière de Musenyi de la même commune en présence de Nadine Nibitanga, administratrice de cette commune. Quatre personnes dont 2 civiles et 2 policiers sont détenus au cachot du commissariat de police à Bubanza pour des raisons d'enquêtes.

Un Imbonerakure tué en commune Butaganzwa, province Ruyigi

En date du 24 décembre 2023, vers 23 heures, à environ 50 mètres de la commune, sur la colline Muriza, commune Butaganzwa, province Ruyigi, Lameck Niyonkuru alias Pendo, âgé d'environ 35 ans, ex-PMPA, Imbonerakure, a été assassiné fusillé par Éric, policier du poste de police de Butaganzwa. Selon des sources sur place, ils se sont disputés et le policier s'est rendu à son poste d'attache pour prendre son fusil et à son retour, il a tiré sur Pendo et il est mort sur le champ. Selon les mêmes sources, Eric a été arrêté et se trouve dans les mains de la police de Ruyigi.

Une personne tuée en commune Giharo, province Rutana

Dans l'après-midi du 20 décembre 2023, sur la colline et zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, Josué âgé de 22 ans, a été tabassé à l'aide des bâtons jusqu'à trouver la mort par des membres de la milice Imbonerakure dirigés par Bernard Nibizi, responsable des Imbonerakure dans la nouvelle commune de Musongati. Selon des sources sur place, il a été accusé d'escroquerie et de banditisme exagéré car à l'origine, Josué a demandé à un des jeunes qui étaient avec lui de lui acheter son pantalon jeans pour une somme de 20000 fbu. Après négociations et partage d'un verre, les deux jeunes garçons sont partis ensemble pour que l'acheteur récupère ce pantalon chez Josué sur la colline Kabingo frontalière de la colline Butezi et un malentendu a éclaté à mi-chemin. Le jeune acheteur est allé, par la suite, chercher des Imbonerakure. Ces derniers, dirigés par Bernard Nibizi, n'ont pas tardé à venir. Ils ont trouvé Josué avec les autres au lieu de départ où ils ont commencé à le tabasser jusqu'à le tuer. Les parents et frère de Josué ont appris que le leur était en danger de mort, ils sont venus avec les 20 000 Fbu pour le faire libérer. Quand bien même cet argent a été remis à Bernard Nibizi qui l'a, à son tour remis au jeune acheteur, ce dernier a dit que même si l'argent est remis, il doit être puni. Ils ont repris à tabasser Josué, les bras et les jambes tendus. Dans un état comateux, Bernard Nibizi a ordonné aux Imbonerakure de le jeter tout près du domicile de Josué. Il a succombé à peu près à 100 mètres du lieu du drame. Selon les mêmes sources, lorsque le père de Josué a demandé, le matin du 21 décembre 2023, une enquête sur la mort de son fils avant d'être inhumé, le responsable du CNDD-FDD dans la nouvelle province Burunga, Sylvain Nzikoruriho, Bernard Nibizi qui a supervisé cet assassinat et Lydia Nihimbazwe administratrice de Giharo, tous ont exigé le père de Josué non seulement de l'enterrer immédiatement dans sa propre propriété foncière mais aussi de quitter le même jour la province de Rutana.

Signalons que dans cette commune de Giharo, des assassinats imputables à ces miliciens Imbonerakure ont été signalés depuis 2020 et les auteurs n'ont pas été inquiétés. Le cas le plus

emblématique est l'assassinat de Jean Claude Niyongabo¹, militant du CNL, tué en date du 19 mai 2023, à la veille d'une visite du Président de la République en commune Giharo. Il a été tué par des Imbonerakure qui faisaient des patrouilles nocturnes dans le cadre de sécuriser la route Muzye-Giharo lors d'une visite du chef de l'Etat Evariste Ndayishimiye qui n'a malheureusement pas eu lieu.

LIGUE ITEKA

¹ Le cas de l'assassinat de Jean Claude Niyongabo a été publié dans le Bulletin hebdomadaire Iteka n'Ijambo de la Ligue Iteka No 371. <https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2023/05/Bulletin-ITEKA-N-IJAMBO-371.pdf>